



Préfecture de Région Ile-de-France,
Préfecture de Paris
Monsieur Michel CADOT
Préfet
5 rue Leblanc
75901 PARIS Cedex 15

Le vendredi 13 décembre 2019

Monsieur le Préfet

Au cours du Comité Interministériel de la mer (CIMER) de novembre 2018, le gouvernement a décidé de procéder à l'intégration des ports du Havre, de Rouen et de Paris dans un établissement public portuaire unique de la Seine et m'a nommée au poste de préfiguratrice de ce nouvel ensemble.

La mission de préfiguration est chargée de proposer les dispositions nécessaires à la création de cet établissement portuaire et notamment de proposer un projet stratégique d'établissement pour 2020-2025.

Ce plan stratégique doit faire l'objet d'une évaluation environnementale et, dans ce cadre, est soumis à déclaration d'intention au titre des articles L.121-18 et R.121-25 du Code de l'Environnement pour permettre au public d'exercer un droit d'initiative. Cette déclaration d'intention doit être publiée sur le site internet des services de l'Etat des départements concernés.

Dans ce cadre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la déclaration d'intention pour l'élaboration du Plan Stratégique HAROPA 2020-2025 que je vous prie de bien vouloir publier sur le site internet de la préfecture.

Madame Catherine RIVOALLON PUSTOC'H